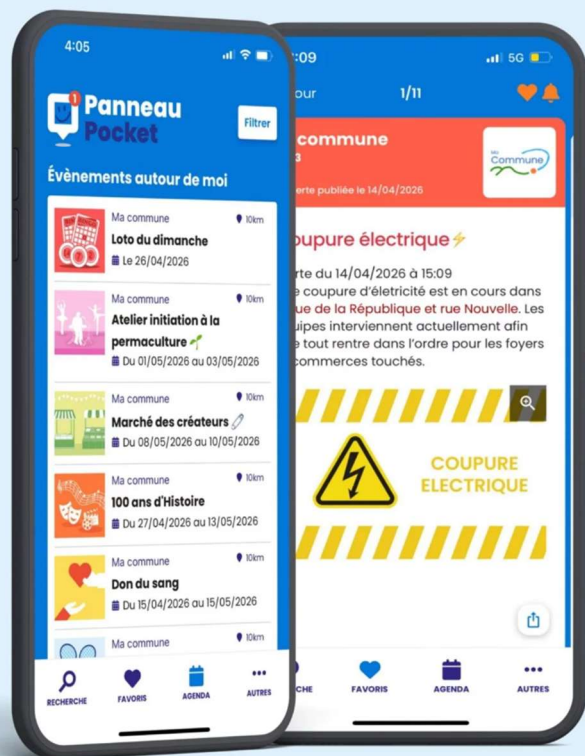


LA MAIRIE VOUS INFORME



INFOS · ALERTES · AGENDA · VIE LOCALE



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

Scannez pour
télécharger l'application!



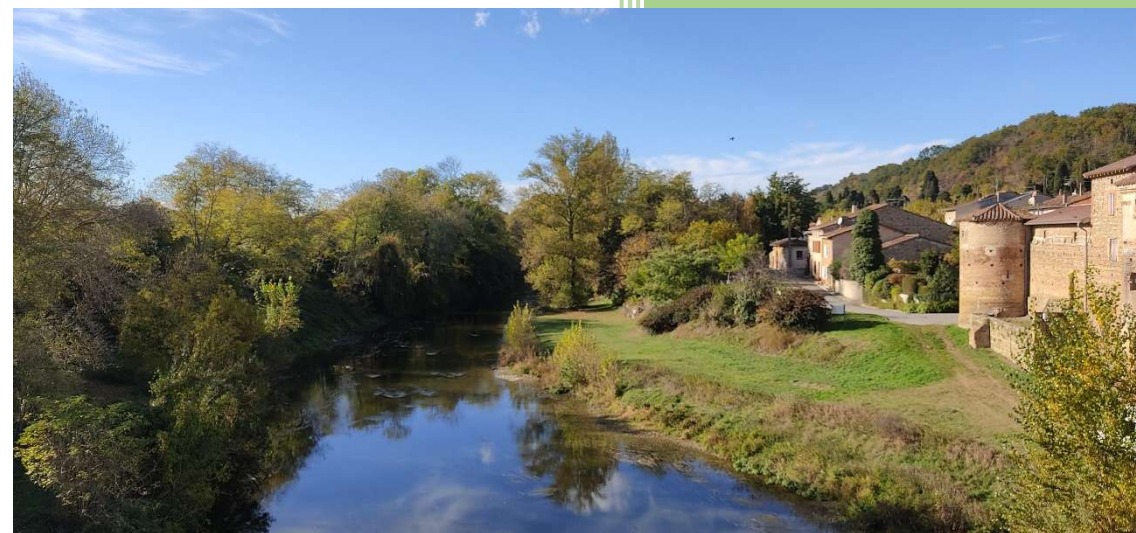
Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Bienvenue à Calmont

Livret d'accueil

Édition septembre 2026

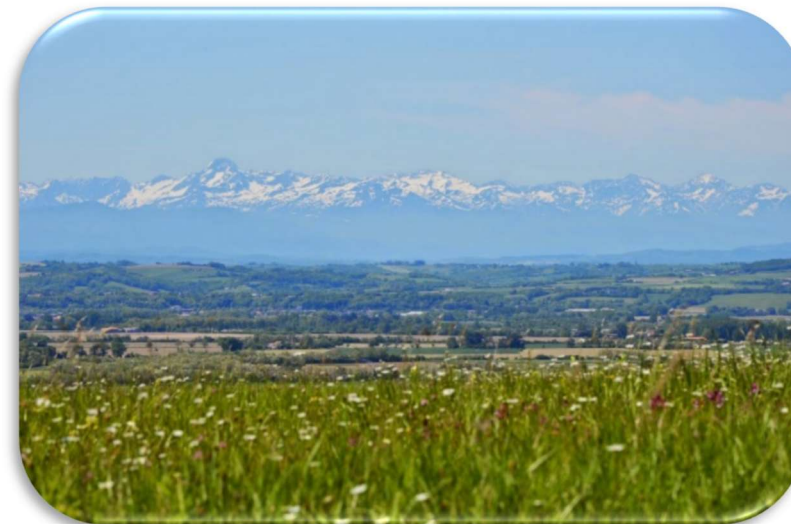


Un village du Lauragais aux portes des Pyrénées

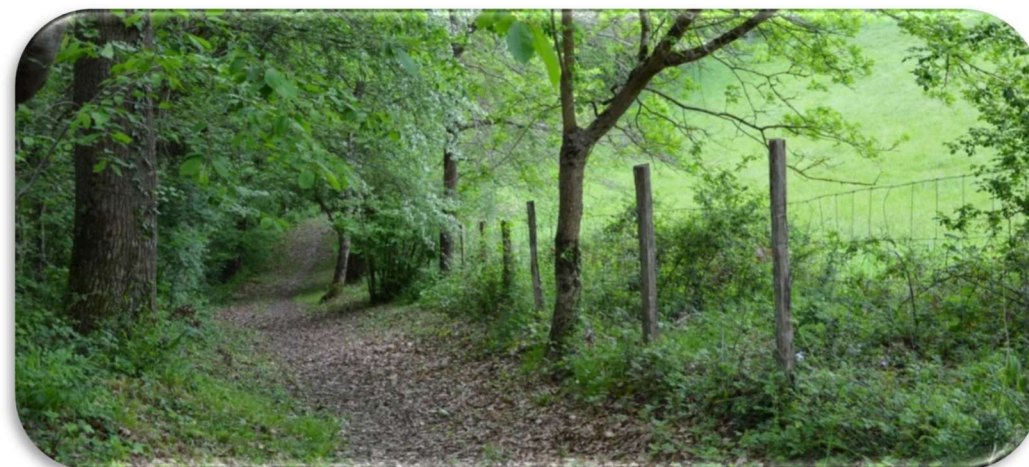
Sommaire

▪ Mot du Maire	2
▪ Historique de Calmont	3 - 5
▪ Géographie	5 - 6
▪ Vie municipale	
<i>Le Conseil Municipal</i>	7
<i>Les services et structures de la commune</i>	8 - 12
<i>Les structures intercommunales</i>	13 - 15
▪ Renseignements et vie pratique	16 - 17
▪ Services présents sur la commune	
<i>Santé</i>	17 - 18
<i>Commerces de proximité et marché</i>	18 - 19
▪ La vie associative	19 - 22
▪ Manifestations	22
▪ Infos et numéros utiles	23 - 25
▪ Se balader à Calmont	26

Se balader à Calmont



Tous les sentiers de la commune sont entretenus par l'association **Sentiers Nature Calmontais**. Ils sont accessibles tout au long de l'année pour tous les amoureux de la nature et de nos beaux paysages. Vous pouvez retrouver les plans à la Mairie ou sur notre site web.





Numéro européen d'urgence : 112 ou 114 *par SMS pour les malentendants ou*
www.info.urgence114.fr

SAMU : 15

SAMU Social : 115

Pompiers : 18

Police - Gendarmerie : 17

Gendarmerie Nailloux : 05.34.66.70.10 /
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/contact

Alerte attentat ou enlèvement : 197

Femmes victimes de violences : 39 19

Enfance en danger : 119

Maltraitance des personnes âgées et en situation de handicap : 39 77

Centre Antipoison Midi-Pyrénées : 05.61.77.74.47

SOS Médecins : 05.61.33.00.00 / www.sosmedecins31.org

Allo Docteur : 39 66

Pharmacie de garde : 32 37

Urgences Vétérinaires : 05.32.09.39.90 /
<https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr>



Mot du Maire

Christian PORTET
Maire de Calmont

Vous avez choisi de vivre à Calmont et nous nous en réjouissons.

Blotti au pied d'une colline, traversé par le Grand l'Hers, Calmont est un village où il fait bon vivre, où l'on respire en toute saison un air pur, dans une parfaite quiétude.

Vous avez décidé de vivre dans cette oasis de verdure et de charme, j'espère qu'elle répondra à vos attentes et que vous vous plairez parmi nous.

Ce livret d'accueil vous permettra de découvrir toutes les facettes de la vie sociale, associative et de trouver des renseignements pratiques de notre belle commune. Il vous incitera, nous l'espérons, à y vivre pleinement en participant à ses activités.

Vous pouvez également retrouver un certain nombre d'informations sur :

- notre site : www.calmont31.fr
- le réseau social Facebook : Mairie de Calmont
- l'application [Panneau Pocket+](#)
- le journal municipal « Calmont Infos » distribué en juillet et en décembre
- le panneau lumineux au cœur du village et les différents panneaux d'affichage.

La Mairie reste à votre disposition pour répondre à vos questions, et pour vous accompagner dans certaines de vos démarches.

Historique de Calmont

L'origine du nom de CALMONT viendrait du latin Calvus mons ou Calvomonte signifiant "mont chauve", allusion probablement aux déboisements effectués sur la colline au pied de laquelle Calmont était construite et par opposition aux forêts environnantes.

Peut-être cette étymologie latine fait-elle référence à l'effondrement collinaire formant une falaise dénudée surplombant l'Hers au lieu-dit "Las Councos" bien visible depuis la plaine entre les métairies de Campa et de l'Hosté.

Une autre étymologie proposée par Lucien ARIES rattache le nom Calmont à la racine cal- (pierre, caillou), et signifierait coteau pierreux.

L'apparition du nom de Calmont se confond avec celle du prieuré de Saint-Sernin de Pauliac. Ce fait historique transparaît aujourd'hui dans le nom du quartier de Calmont : le quartier de Saint-Sernin, où se trouvait le prieuré initial.

Évêque de Toulouse, Saturninus fut martyrisé en 250. Son martyre est à l'origine de la construction de la basilique Saint-Sernin à Toulouse en 1096 par le pape Urbain II, c'est aussi le saint patron de Calmont.



Saturnin de Toulouse, premier Évêque de Toulouse

C'est au début du XIII^{ème} siècle que Calmont apparaît sous le toponyme de Calvamonte dans une charte de 1202. Non loin de ce village, existait aussi un prieuré rattaché à l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, le prieuré Saint-Sernin de Pauliac installé sur la rive gauche de l'Hers, en aval de l'emplacement actuel du village. Ce prieuré, qui sera sécularisé



Service assainissement « Réseau 31 »

05.01.17.30.30 / www.reseau31.fr

Service eau potable « SPEHA »

05.61.81.30.76 / www.speha.fr

• Structures médicales

- **Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège**

(CHIVA) : chemin de Barrau - 09000 Saint Jean de Verges

Accueil : 05.61.03.30.30 / Urgence : 05.61.03.32.20

www.chiva-ariege.fr

- **Clinique de Verdaich (rééducation et réadaptation)** :

Château de Verdaich - 31555 Gaillac Toulza

05.61.50.91.00 / accueil-verdaich@clinique-verdaich.com

www.clinique-verdaich.com

- **Clinique Monié** : route de Revel - 31290 Villefranche-de-Lauragais

05.62.71.39.09 / accueil@monie.fr

www.clinique-monie.fr

- **COSIL (Centre de Santé)** : route de Revel - 31290 Villefranche-de-Lauragais - 05.62.71.39.39 / cosil@monie.fr

www.clinique-monie.fr/cosil

Commémorations

19 mars – Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

8 mai – Commémoration de l'Armistice de 1945

14 juillet – Fête Nationale et casse-croûte républicain offert par la Municipalité à 8h sous la Halle



11 novembre – Commémoration de l'Armistice de 1918

→ Toute l'année, retrouvez le programme des manifestations, événements, animations...sur l'application gratuite **Panneau Pocket**.

Infos et numéros utiles

Permission de voirie

À chaque fois que vous réalisez des travaux ou que vous avez besoin d'occuper momentanément le domaine public (exemple : pose d'échafaudage ou déménagement nécessitant la mobilisation d'une place de stationnement), vous devez adresser une demande au service urbanisme de la mairie, 15 jours avant le commencement des travaux. Vous devez télécharger sur www.service-public.fr ou sur notre site internet, les formulaires Cerfa n°14023.1 et n°14024.01, ou les retirer en mairie.

Consultation cadastrale

Vous avez la possibilité d'effectuer une consultation cadastrale du service urbanisme en mairie ou directement sur www.cadastre.gouv.fr

en 1526, devint l'une des plus grandes possessions de l'abbaye qui détenait plus de soixante-dix domaines autour de Toulouse.

Pauliac, comme Tramesaygues, Frézens, Combouil, les églises Sainte-Constance et Sainte-Marie de Saverdun, pour ne citer que les possessions les plus proches, fut acquis entre la moitié du XI^{ème} siècle et la moitié du XII^{ème} siècle. Il bénéficiera d'importantes libéralités de personnalités qui n'ont cessé de l'enrichir au cours de son histoire. Celle d'Othon de Lérans, seigneur de Calmont, mérite d'être citée : en 1202, il se donna "comme chanoine au prieuré avec ses possessions de toute nature en deçà et au-delà de l'Hers".

Dès lors le nom de Pauliac disparaît dans les textes au profit de celui de Calmont, nom du fief d'Othon de Lérans, où se trouvait un donjon féodal à flanc de colline, au-dessus de la route de Gibel, et une maison fortifiée qui défendait le gué au bord de l'Hers (dont les tours encore en place, sont l'emblème de Calmont).

Dans la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle, le comte Roger IV de Foix, qui avait fondé en 1253 la bastide de Mazères par un acte de paréage avec l'abbé de Boulbonne, fait partie des coseigneurs de Calmont. En 1263 ou vers 1267 selon les sources, Alphonse de Poitiers, alors comte de Toulouse, fait construire une bastide au pied du donjon féodal à l'emplacement de l'ancien bourg fortifié, spoliant ainsi le comte de Foix et ses coseigneurs. Calmont, à cette époque-là est chef-lieu d'une baillie et est administré par des consuls.



Calmont au Moyen-Âge

À la mort d'Alphonse de Poitiers, en 1271, Calmont comme Toulouse, fut réuni à la couronne de France et le roi, Philippe III le Hardi, devenu seigneur de Calmont, transmit cette terre à l'un des serviteurs, Bernard Saquet que ses descendants conservèrent jusqu'au XV^{ème} siècle.

Dans les prémices de la Guerre de Cent ans, en 1336, le roi Philippe VI de Valois, octroie à Gaston II, comte de Foix et vicomte de Béarn, le quart des moulins de Calmont avec leurs revenus pour la conquête qu'il avait faite sur les anglais et les services qu'il lui avait rendus. Un an après, le comte de Foix céda ses droits sur Calmont à Bernard Saquet II, déjà coseigneur du lieu. En 1532, sous Jean le Bon, la seigneurie passa au fils de ce dernier Bernard Saquet III.

En 1463, le comte Gaston IV de Foix, disposant de tous les biens ayant appartenu à Bernard Saquet, les cède à son sénéchal Jean de Château-Verdun. La seigneurie de Calmont, composée du château, du moulin et de la ville, passe donc entre les mains d'une nouvelle dynastie.

Entre 1480 et 1490, Jean de Château-Verdun fait bâtir sur les bords de l'Hers, en aval de Calmont, le château et la chapelle de Terraqueuse à l'emplacement d'une ancienne maison fortifiée. Son neveu François, époux de Bertrande de Foix, lui succédera et deviendra à son tour seigneur de Calmont et baron de Terraqueuse.

Pierre de Château-Verdun, son fils, héritera ensuite de la seigneurie de Calmont, qui, à sa mort, la transmettra à son fils François de Château-Verdun, époux de Catherine de Narbonne. Ce dernier mourra en 1579 ou 1580 selon les sources.

Géographie



Vue aérienne de Calmont

appelé basse Ariège, ou piémont ariégeois.

Calmont est une commune française située dans l'est du département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.

Sur le plan historique et culturel, la commune est dans le pays de l'Aguanaguès ou plaine d'Ariège, parfois

APEL (Asso. Parents d'élèves de l'École Notre Dame de la Paix)	FAURE-BRAC Mandy 06.95.37.73.00 notredamedelapaix.calmont@apel31.fr	
GFS (Gourmands, Festifs et Solidaires)	DE HARO Alain 06.22.43.55.35 deharopicarrou@orange.fr	
Association Cultuelle de l'Église Réformée	Aimée GROS 06.14.52.94.02	
Perspectives Calmontaises	François GUIBERT 06.67.01.00.79 jeanchristopheguichou@yahoo.fr	
Éveil et Nous	Marie-Pierre ARNOLD 06.99.66.21.57 eveilnouscalmont31@outlook.fr	
OGE (Org. gestion enseignement Catho)	ANTONY Roger 06.14.37.74.92 roger.anthony11@orange.fr	
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie)	RIBET Léon 06.03.45.65.51 / 05.61.08.13.06 ribet.lh@free.fr	

Manifestations

Fêtes

Fête du pont – week-end de Pentecôte

Feu de la Saint-Jean – fin juin

Fête de Saint-Sernin – dernier dimanche novembre

Autres manifestations

Festival d'harmonica – week-end Ascension

Guinguette : 1^{er} week-end de juin

Marchés nocturnes – juillet

Vide-grenier – septembre

Championnat de Drift – fin août.

Octobre rose – octobre

Téléthon – décembre



Un Hers de musique et Chœur de Confluence	GUIBERT François 06.67.01.00.79 pacopano67@free.fr	
Calmont' le son	CORMIER Julien 06.14.64.62.43 calmontleson@gmail.com	
Arts Plastiques Calmontais	POUIL Lucienne 06.10.69.86.18 anne.pouil@wanadoo.fr	
Sing With Soul	Laëtitia GIRAUDO 06.25.39.60.69 laeti31190@gmail.com	
Plénitude (chant, arts plastiques, théâtre, atelier artistique...)	DURAND Aurélie 06.01.79.91.78 plenitude.calmont@gmail.com	
Les Tricrocheuses	GHIENNE Jacqueline 06.03.52.53.24 lestricrocheuses@gmail.com	
« Couture... Pourquoi pas moi ? »	ABELLA Claudine 06.89.55.66.53 couturepourquoipasmoi@gmail.com	
Autres associations		
Comité des Fêtes	RAYNAUD Mathieu 06.08.73.18.05 comitescalmont31@gmail.com	
Au Fil du Temps (voyages, activités, repas pour tous)	MIR Brigitte 06.83.12.62.02 b.sentenac@wanadoo.fr	
AMAC (Agir pour l'École Marie Carpentier)	LOOSE Stéphanie 07.83.62.94.42 amac.calmont@gmail.com	

Exposée à un climat océanique altéré, elle est drainée par, la Hyse, la Galage, le Tédélou, le ruisseau du Tor, le ruisseau le Vié et par divers autres petits cours d'eau.

La commune possède un patrimoine naturel remarquable : un site Natura 2000 (« Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »), un espace protégé (« la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat ») et cinq Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Calmont est une commune rurale qui compte **2409 habitants en 2024**, après avoir connu une forte hausse de la population dans les années 2000. Elle fait partie de l'aire d'attraction de Toulouse. Ses habitants sont appelés les Calmontaises ou Calmontais.

La superficie de la commune est de **4027 hectares** ; son altitude varie de 206 à 324 mètres.

Le patrimoine architectural de la commune comprend **trois immeubles protégés au titre des monuments historiques** : le château inscrit en 1927, le mur du château de Terraqueuse inscrit en 1996, et le temple protestant inscrit en 2015.



Église



Temple

Vie municipale

➤ Le Conseil Municipal (19 membres)

**Conseil Municipal
2026-2032**




Christian PORTET
Maire


MIR Brigitte
Adjointe


FERRE Laurent
Adjoint


PONCY Michèle
Adjointe


CAUVIN Lionel
Adjoint

LES CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX(ALES) DÉLÉGUÉ(E)S


POMIES Beatrix


GARNIER Benoît


MASSICOT Monique


GISQUET Stéphane

LES CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX(ALES)


SEVERAC Martine


PIBOULEAU Thierry


TENIAS Nicole


GUIBERT François


GUILBERT Claire


SAMBRES Pierre


VIGIER Sabine


ECHENNE Thierry


ROUANNE Corinne


RAYNAUD Mathieu

Calmont Sport et Mécanique (Sport automobile)	FERRE Laurent 06.13.09.27.11 laurent.ferre@free.fr	
La Béquille Calmontaise (Moto loisirs)	MIRABAIL Georges 06.77.13.22.67 georges.mirabail@laposte.net	
Tous en selle (équitation)	GUASCH Myriam 06.28.94.57.23 / 06.09.74.81.92 tousensellemajouraut@gmail.com	
Sentiers Nature Calmontais	CHARRE Patrick 06.73.63.32.09 charre.pat@wanadoo.fr	
Tennis Club Calmontais	HENRI Sandra 06.76.97.51.68 chandou31@live.fr	
Amicale Bouliste Calmontaise (Pétanque)	BALARD Jean-Philippe 06.08.35.95.97 christine.balard@hotmail.fr	
Club Colombophile Calmontais	BONIS Jean-Paul 06.60.07.26.53 bonis.jean-paul@orange.fr	
AAPPMA (Pêche)	PIAZZA Claude 05.61.02.85.89 pechecalmont31@gmail.com	
ACCA (Chasse)	BREIL Jean-Baptiste 06.22.90.57.67 jeanbaptistebreil@icloud.com	
Miyoga	DIGHERO Sibylla 06.62.87.08.14 sibylla.miyoga@gmail.com	
Associations culturelles / artistiques		
Café Culturel « La Riposte »	Nina et Julia 06.76.96.84.14 lariposte.cafeculturel@gmail.com	



Tous les dimanches matins :

Marché de plein vent de 8h à 13h, sous ou devant la Halle et place Jeanne d'Arc ; place des Canelles durant les mois d'été.

La vie associative

Notre village est riche de plus de 30 associations, sportives, culturelles et de loisirs. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.calmont31.fr et le jour du **forum des associations** qui se déroule à la Halle le 1^{er} samedi de septembre.

Associations sportives

Hers Lauragais XV	ISSANCHOU G�rald 06.49.58.34.92 seniorshlxv@gmail.com	
�cole de foot (BALE)	HAMMAMI Kamel 06.51.96.96.73 khammami@hotmail.fr	
Union Sportive Calmontaise (foot s�niors)	BRUN Jean-Mathieu 06.71.54.37.08 metjm195@orange.fr	
Olympique Judo Club 31	FRANCASTEL Agn�s 06.50.29.70.49 president@ojc31.com	
Sukanku Aikido	Agathe LESCOS 06.81.13.16.73 agathe.lescos@gmail.com	
Pl�nit�de (Gym, danse, yoga...)	DURAND Aur�lie 06.01.79.91.78 plenitude.calmont@gmail.com	

➤ Les services et structures de la commune

Mairie : avenue de Maz res,
31560 Calmont
05.61.08.10.16
contact@calmont31.fr



L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

du lundi au vendredi de 9h   12h et de 15h   17h
le mardi jusqu'  18h30 (*sauf juillet et ao t*).
Le service urbanisme est ferm  le mercredi.

Toutes les d marches administratives sont disponibles sur notre site internet, avec les adresses mails de nos services municipaux (association, cantine, communication, comptabilit , Direction g n rale,  tat-civil, m diath que, ressources humaines, urbanisme et services techniques).

**Monsieur le Maire re oit : le jeudi matin de 9h-12h
ou sur rendez-vous.**



Ateliers municipaux

Cantine scolaire

Dossier d'inscription et tarifs disponibles en Mairie et sur

<https://calmont31.fr/fr/education-jeunesse/restauration-scolaire.html>

Menu consultable chaque semaine en ligne.



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le CCAS est un service de proximité à l'écoute des habitants.

Il accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés, les personnes âgées ou en situation de fragilité.

Il informe, conseille et oriente vers les aides et les organismes adaptés, et peut également apporter une aide ponctuelle selon les situations.

- **Masseurs – Kinésithérapeutes – Ostéopathes** : 4 bis avenue de Saverdun. Jacques ARNOLD / /Pau MARTI TORRENS / Mathilde DOURNEL 05.61.08.53.36
- **Psychologue Clinicienne Thérapeute EMDR** : Anna LATAPIE 1 bis rue du vieux moulin – 07.50.85.37.81
- **Kinésiologue** : Laurence BLANCH - 11 rue du Pétré – 06.27.53.25.64
- **Réflexologue** : Sylvie OLIVIER- 1 impasse des tilleuls – 06.71.18.65.99 / afleurdepied.31@gmail.com
- **Énergéticienne** : Josiane DUBARRY- 27 avenue de Cintegabelle – 06.89.70.98.84 / ajody@outlook.fr

Foyer d'Accueil Spécialisé « Les Cazalières » : 16 rue René Vidal
05.61.08.69.96 - fas.cazalieres@asei.asso.fr

Maison de Retraite « Les Roses » : 28 avenue de Cintegabelle
05.61.08.10.56 – accueil@residence-lesroses.fr

Pharmacie des Canelles : 1 rue René Vidal
05.61.08.15.05 - du lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 19h15 ; samedi : 9h -12h15

❖ Commerces de proximité

Pharmacie, café-restaurant, coiffeurs, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, épicerie « PROXI » (tabac - alimentation – relais Pickup), garages automobiles, food-trucks...

Consultez la liste des professionnels : calmont31.fr/vie-pratique/annuaire-des-professionnels



Déplacements : deux lignes de bus passent par Calmont :

Ligne Hop 303 : Calmont (Mairie) – Nailloux – Ramonville – Toulouse
Horaires : aller 6h25 et 7h25 / retour 17h30, 18h30 et 19h .

Ligne 318 : Calmont (Mairie) – Auterive – Roques – Portet - Toulouse
Horaires : aller 6h00, 6h40 et 12h15 / retour 14h11, 18h57 et 19h45.

Plus d'informations sur notre site www.calmont31.fr, rubrique Vie Pratique – Transports en commun ou sur www.lio-occitanie.fr.

Services présents sur la commune



❖ Le centre de santé (4 avenue de Saverdun)

- **Médecine Générale / Pédiatrie** : Dr Christian FABIE (et un Interne, présent le jeudi)- 05.62.71.96.71
- **Infirmière en Pratique Avancée (IPA)** : Marine MARTINS – 05.62.71.96.71
- **Chirurgien-Dentiste** : Dr Fodil RAMOUL - 05.61.08.15.60
- **Cabinet infirmier** : GERVAIS / KIOUS : 06.15.22.81.52
- **Sage-femme** : Hélène HERBRETEAU -06.75.84.85.04
- **Diététicienne** : Aurélie GROS : 06.44.23.84.64
- **Infirmière libérale** : Claire DELAVALLADE -2 place Jeanne d'Arc : 05.23.06.94.66

L'Agence Postale Communale (APC)

11 Rue André Méric, 31560 Calmont
05.62.78.04.81 / ap.calmont@laposte.fr

Horaires : mardi au vendredi :

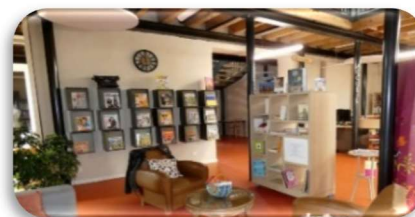
10h30 - 12h30 / 16h - 18h

Samedi 9h30 - 12h30

Envois courriers/colis toutes destinations, retrait et dépôt espèces et chèques pour clients La Banque Postale (plafonné à 500€/7 jours).
Consultation Internet, impression et photocopies.



La médiathèque « L'Autan des Mots »



Avenue de Mazères, 31560 Calmont
05.62.23.00.31

mediatheque@calmont31.fr

Facebook : Médiathèque l'Autan des mots

Horaires : Mardi – Vendredi 16h – 19h

Mercredi – Samedi 10h – 12h / 14h – 17h.

Ecole Publique Marie Carpentier

Directrice : Mme GALLARDO Alexandra

Avenue de Mazères, 31560 Calmont

05.61.08.12.76

ce.0311668v@ac-toulouse.fr

Ecole Privée Notre-Dame de la Paix



Directrice :

Mme CABUSEL Céline

4 rue René Vidal, 31560 Calmont

05.61.08.15.70

ecolenotredamedelapaix.calmont@gmail.com



Tennis - stade municipal - aire de jeux - city stade - boulodrome - salle multisports/dojo



➤ Les salles municipales

La halle est située place de l'église. Elle est réservée pour des réunions, des commémorations, le marché dominical ou encore les événements festifs organisés par la commune ou les associations.



La **salle Camille Fines** est située rue de la briqueterie. Celle-ci est utilisée pour les activités associatives.



Renseignements et vie pratique



Inscription sur les listes électorales : vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^{ème}

jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré). Vous pouvez vous présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du formulaire cerfa n°126696 ou vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr.

Carte Nationale d'identité et/ou Passeport : les demandes doivent se faire auprès des mairies équipées de bornes biométriques (*Auterive, Nailloux, Villefranche-de-Lauragais, Mazères, Saverdun, Belpech - uniquement sur RDV*) : www.service-public.fr ou directement sur le site de la Mairie équipée.

Recensement citoyen : les jeunes qui atteignent l'âge de **16 ans**, et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit leur anniversaire, doivent venir à la Mairie avec leur carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. **Cette démarche est obligatoire** (l'attestation qui sera délivrée lors du recensement sera systématiquement demandée pour présenter divers examens et concours notamment dans le domaine scolaire et pour le permis de conduire).

Enseignement : procédez aussi vite que possible à l'inscription de vos enfants. Les dossiers d'inscription pour l'école et la cantine sont disponibles à l'accueil de la Mairie et sur le site internet.



Cantine scolaire

Ordures ménagères – déchetterie



Déchetterie

Ramassage des ordures ménagères :

lundi / jeudi (poubelle noire)

Ramassage du tri sélectif :

mardi / vendredi (poubelle jaune)

Horaires déchetterie

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis

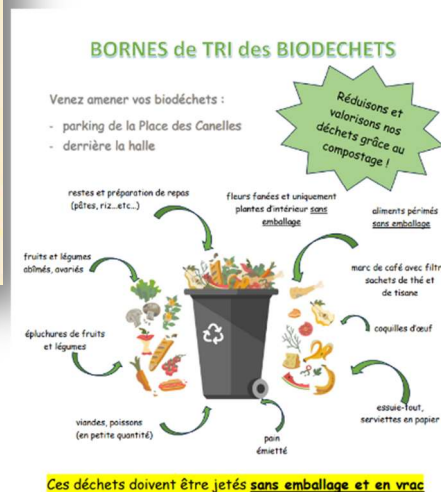
Route de Calmont, 31560 Montgeard

Contact : [05.62.18.31.22](tel:05.62.18.31.22) / contact.dechets@terres-du-lauragais.fr

La **salle André Méric**, située en face de la mairie, à proximité des équipements sportifs de la commune, abrite les séances du Conseil Municipal. Elle est proposée à la location aux habitants de Calmont (tarif : 100€). Elle peut accueillir jusqu'à 60 personnes.



Nous proposons également des chapiteaux à la location (tarif : 50€), des bancs, des tables et des barbecues en prêt.



Ces déchets doivent être jetés sans emballage et en vrac

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service des ambassadeurs du tri : ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr ou le Maître Composteur : Monsieur Mathieu GIRARDIN 07 85 60 56 7



Pour toute demande de réservation, veuillez contacter la Mairie au moins 1 mois avant, ou utiliser les formulaires disponibles en ligne : <https://www.calmont31.fr> > la commune > équipements municipaux > les salles municipales.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire : en composteur individuel ou via les bornes collectives →

➤ Les structures intercommunales

A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'École)



Direction :
Mme UGUEN Sindy-Rella
Mme PARMENTIER Alicia
rue Frescatis, 31560 Calmont
[A.L.A.E - Terres du Lauragais](mailto:A.L.A.E - Terres du Lauragais (terres-du-lauragais.fr))
[\(terres-du-lauragais.fr\)](mailto:terres-du-lauragais.fr)

Horaires : lundi au vendredi (mercredi : matin uniquement)
7h30 - 8h35 / 11h45 - 13h50 / 16h15 - 18h30
06.81.63.11.84 / claeclsh.calmont@terres-du-lauragais.fr

Crèche Les Colauriages

Directrice : Mme BOISSEAU Rosalina
3 Rue du stade, 31560 Calmont
05.62.11.62.02
creche.col@terres-du-lauragais.fr



A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Direction :
Mme UGUEN Sindy-Rella
Horaires : les mercredis après
le temps scolaire jusqu'à
18h30.

Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.
Fermé en août et aux vacances de décembre.
06.81.63.11.84 / claeclsh.calmont@terres-du-lauragais.fr

Maison des Jeunes



Directeur : M. GUICHOU Jean-Christophe
Rue des Tours, 31560 Calmont
Horaires : les mercredis ⇒ 12h à 18h
Les samedis ⇒ horaires adaptables
Les vacances scolaires ⇒ 9h à 18h (22h30 lors de soirées)
Fermé aux vacances d'août et de décembre.
07.88.00.61.43 / 06.07.47.12.04
maj.tdlsud@terres-du-lauragais.fr

Relais Petite Enfance

Le R.P.E est un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres et de médiation pour les parents, les enfants et les professionnels. Ce service permet à chacun de trouver des informations sur les modes d'accueils disponibles sur le secteur de la Communauté de communes Terres du Lauragais et plus particulièrement de préparer et d'accompagner l'accueil d'un bébé chez une assistante maternelle agréée.

Directrice : Mme AUBERT IUGOVICH Sophie
Avenue de Mazères, 31560 Calmont
05.61.08.16.59 ou 06.81.63.12.47
ram.tdlsud@terres-du-lauragais.fr

